

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 8 (1864-1865)
Heft: 51

Artikel: Contributions à la faune vaudoise des oiseaux
Autor: Dépierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fut mis en lambeaux comme s'il avait été exposé pendant une heure aux déchirements d'un chien méchant. Le chapeau lui-même, qui était neuf, se trouvait au milieu des débris du carton, dans l'état où l'aurait mis quelqu'un qui, en le prenant avec les mains, aurait voulu en faire une boule. L'autre chapeau n'eut pas de mal. Le brave homme et sa femme furent naturellement réveillés. Ils pensèrent qu'on avait tiré du canon, se mirent aussitôt à crier que le soufre les suffoquait et ne tardèrent pas à découvrir le délabrement de leur demeure. Le cottage, ainsi que deux autres en ligne droite avec lui, est bâti sur le penchant d'un coteau. Il est un peu plus haut que les deux autres et entouré à petite distance de champs découverts.

» Il ne pleuvait pas au moment de l'événement, et il n'y avait nulle part trace de brûlure.

» 23 novembre 1863. »



Contributions à la Faune vaudoise des oiseaux.

Par M. le doct. DÉPIERRE, à Lausanne.

(Séance du 17 juin 1863.)

J'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas sans intérêt pour la Société de lui faire part de quelques observations ornithologiques recueillies ces deux dernières années.

Un certain nombre d'oiseaux plus ou moins rares ont été observés ou tués par M. Bastian, notre préparateur au Musée. Il a eu soin de noter exactement les époques et les localités qui les ont fournis.

En 1862 les moments de passages réguliers ont peu varié de ce qu'ils sont habituellement; cette année, au contraire, malgré la précocité remarquable du printemps, le passage de la plupart des oiseaux s'est effectué en retard de quelques jours, comme on peut en juger par les dates que j'indiquerai plus bas, mais en revanche les nichées ont eu lieu très de bonne heure, car dans la dernière quinzaine de mai j'ai vu des vols de jeunes étourneaux, des jeunes coucous, des fauvettes, des chardonnerets, des pinçons et une foule d'autres espèces.

Cette année le printemps a été sur notre lac fort abondant en canards de diverses espèces; les marais du canton se trouvant presque tous à sec, ces oiseaux ont dû fréquenter davantage les

lacs. Les chevaliers, bécassines et autres gralles ordinaires ont été très peu nombreux dans nos environs, presque pas de chevaliers guignette, qui autrefois étaient si abondants au moment du passage; peu ou point de pluviers à collier.

J'ai fait du reste la remarque générale depuis quelques années que diverses espèces qui étaient assez abondantes soit parmi ceux qui ne séjournent que l'été chez nous, soit parmi les sédentaires, ont beaucoup diminué, tandis que d'autres ont augmenté de nombre et ont une tendance à s'y multiplier, par exemple : les pipits, les bergeronnettes, les traquets, les grives, les cincles plongeurs, les martins-pêcheurs, les pie-grièches si communs dans nos environs il y a quelques années, s'y voient maintenant très peu ; en revanche, les loriots, autrefois très rares, les merles de roche, la fauvette à poitrine jaune, sont devenues, les premiers très communs, les merles de roche fréquents à Lavaux, et la fauvette hypolaïs niche cette année dans plusieurs campagnes autour de Lau-sanne. Il y a aussi deux nichées de rousseroles, une à la Venoge et l'autre aux Pierrettes, près Vidy ; parmi les sédentaires je citerai la perdrix grise qui chaque année est devenue plus nombreuse. La chasse du printemps, qui à mon avis se prolongeait une dizaine de jours trop tard, ayant été supprimée, permettra à un certain nombre de bécasses de nicher dans nos localités montueuses et boisées.

Au nombre des oiseaux de quelque importance tués ou observés par M. Bastian, je citerai pour 1862 : le héron aigrette, belle espèce très rare dans notre pays, qu'il a poursuivi le 8 mai; malheureusement des bateaux circulant sur les rives du lac l'ont empêché de s'emparer de ce précieux oiseau ; le héron garzette également tout blanc, mais de beaucoup plus petite taille, s'observe quelquefois dans les mêmes localités et à la même époque ; je ne dois pas oublier de mentionner le bécasseau violet ou maritime, tué au mois de mars ; le 3 mai une pie-grièche (je crois la rousse), remarquable par la singularité de son plumage. Dans la dernière quinzaine de mai, sur la fin du passage des hirondelles de mer, deux leucoptères en très belle livrée ; le 12 juin un vanneau pluvier en livrée déjà avancée, mais pas complète ; il est extrêmement rare d'obtenir ce bel oiseau en plumage parfait, il faut pour cela qu'il soit très vieux et tué au moment de la ponte.

Le 17 juillet un exemplaire du sanderling variable en plumage d'été, le même jour le bécasseau échasse et le tecumia aussi en plumage de printemps.

A la fin d'août la mouette pygmée, mais elle avait déjà revêtu la livrée d'hiver.

Enfin le 4 septembre un pluvier guignard jeune, tué dans les champs près de Savigny.

En 1862, les hirondelles de mer parurent déjà les derniers jours d'avril, et le 1^{er} mai j'en ai vu en grande abondance. Cette année peu ou point de passage en avril, les hirondelles de mer n'ont commencé que du 8 au 10 mai.

Le 9 mai nous avons eu une paire de hérons crabiers adultes et une autre le 15. De là à la fin du mois un pluvier à collier interrompu, mâle, en plumage très adulte, ce qui en fait le mérite.

Une hirondelle de mer leucoptère, puis le moustac en livrée de mue ; cet oiseau ainsi adulte est rare et très difficile à se procurer. Enfin plusieurs jours de suite M. Bastian a poursuivi inutilement, à mon grand regret, la mouette pygmée en plumage de noce et l'hirondelle de mer *minuta*. Peut-être l'année prochaine, en étant bien attentif à la même époque, serons-nous assez heureux pour les obtenir.

Extrait d'une lettre de Mr Michel, ingénieur des ponts et chaussées, adressée au colonel Burnier et datée de Montpellier, le 12 octobre 1863.

(Séance du 4 novembre 1863.)

Je vous prie de communiquer à la Société vaudoise des sciences naturelles les résultats de la comparaison entre le niveau moyen de l'Océan et le niveau de la Méditerranée. Ils serviront à compléter et à rectifier les chiffres contenus dans la dernière page de mon mémoire de décembre 1859 (n° 47 du Bulletin).

Depuis la rédaction de ce mémoire, une décision ministérielle en date du 13 février 1860, a fixé le plan de comparaison du nivelllement général de la France *au niveau moyen de la Méditerranée à Marseille*. Ce niveau est 0^m,40 au dessus du zéro de l'échelle des marées, dont il est fait mention dans mon mémoire.

Plus tard, en avril et mai 1862, les nivelllements repris par M. Bourdaloue ont donné comme *altitude officielle du repère de la pierre à Niton au dessus du niveau moyen de la Méditerranée* 374^m,052.

L'altitude résultant du nivellement du Rhône en 1858 était 374^m,516 au dessus du zéro de l'échelle de Marseille, (à — 0,40 par rapport au plan de comparaison officiel). On voit par là que le premier nivellement aurait été entaché d'une erreur de 0^m,064 environ. M. Bourdaloue auquel j'ai demandé les renseignements m'a répondu que l'on doit considérer comme seule exacte l'altitude